



### **Raphaël Ekong a rédigé une lettre d'excuses à Muriel Blanche.**

Le jeune blogueur en date du 19 juillet 2023, a adressé une lettre d'excuse à Madame Leumeni Kamcheu Muriel Balnche.

Dans cette lettre, Raphaël Ekong écrit : « Chère Madame, Par la présente, je vous transmets mes sincères excuses pour vous avoir malencontreusement et involontairement fait subir un tort à travers mes publications sur les réseaux sociaux. Il va s'en dire que le but de ces publications décriées n'était pas de heurter votre sensibilité ni celle de votre entourage. Je regrette donc très sincèrement cette situation et vous remercie de recevoir mes excuses».

C'est à la suite de la lettre d'excuse de Raphaël Ekong qui a été remise à l'avocat de Muriel Blanche par l'avocat de Raphaël Ekong que l'avocat de Muriel Blanche a écrit au président de la collégialité pour l'informer du désistement après la lettre d'excuse.

EKONG ANDEME Raphael  
Tel :

Douala, le 19 Juillet 2023

A  
Madame LEUMENI KAMCHEU Muriel

**OBJET : EXCUSES**

**Chère Madame,**

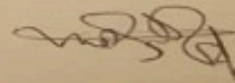
Par la présente, je vous transmets mes sincères excuses pour vous avoir malencontreusement et involontairement fait subir un tort à travers mes publications sur les réseaux sociaux.

Il va s'en dire que le but de ces publications décriées n'était pas de heurter votre sensibilité ni celle de votre entourage.

Je regrette donc très sincèrement cette situation et vous remercie de recevoir mes excuses.

Veuillez agréer, **Chère Madame**, l'expression de mes sentiments distingués.

EKONG ANDEME Raphael



EKONG A. RAPHAEL

BB



# Cabinet d'Avocats MVONDO & Associés

NIU : P037615211236H

AVOCAT AU BARREAU DU CAMEROUN

Contentieux Judiciaire – Contentieux Administratif – Contentieux extrajudiciaire & Autres



Douala le 19 Juillet 2023

A  
Monsieur le Président du Tribunal  
De Première Instance de  
Douala-Bonanjo

Chambre Correctionnelle

Affaire : M.P & Dame LEUMENI KAMCHEU Muriel

C/

Sieur EKONG Raphael  
(Diffamation et autres)

Audience de flagrant délit du 20 Juillet 2023

Objet : lettre de désistement

Monsieur le Président,

Agissant au nom et pour le compte de notre cliente Dame LEUMENI KAMCHEU Muriel, Partie Civile dans le cadre de la cause reprise en marge, nous venons par la présente vous indiquer sa ferme volonté de désister de sa plainte et mettre fin à cette procédure contre le nommé EKONG Raphael, poursuivi et détenu à la Prison Centrale de New-Bell à Douala;

En effet, le Prévenu sus nommé ayant reconnu son tort et demandé des excuses pour le préjudice qu'il a causé à la Partie Civile sus nommée, tout en prenant un engagement ferme de ne plus s'intéresser à sa vie, icelle a jugé bon, logique et humain d'arrêter les poursuites engagées contre ce Prévenu;

Elle sollicite dès lors de bien vouloir lui donner acte très respectueusement du désistement de sa plainte dans le cadre de la cause reprise en marge et de bien vouloir arrêter les poursuites contre le Prévenu EKONG Raphael et ce, conformément aux dispositions pertinentes des articles 62 al 1(g) du Code de Procédure Pénale, ensemble l'article 305 al 4 du Code Pénal;

Veuillez recevoir Monsieur le Président, l'expression de notre considération distinguée

Pour le Cabinet d'Avocats Mvondo & Associés

M. Mvondo Patrice  
Avocat Général  
Tél. 00376 23 23 / 078 00 03 00

